

# CONCOURS DE PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES (CRPE) 2021

Résultats d'admission : le 22 juin 2021 sur [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr)

**FÉLICITATION POUR VOTRE ADMISSION,  
VOUS DEVEZ DESORMAIS :**



1. SAISIR VOS VŒUX D'AFFECTATION DÉPARTEMENTAUX POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE :

**DU MERCREDI 23 JUIN à 8 h AU VENDREDI 25 JUIN à 17 h sur ORIANEE :**

via le site [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr) - vignette "Lauréats CRPE 2021"

Un message vous avertira de l'ouverture de l'application ORIANEE



2. CONSTITUER ET RENOYER VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF :

**POUR LE 25 JUIN AU PLUS TARD**

Consultez les pièces à fournir et les documents à télécharger, remplir et renvoyer, sur le site [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr) - vignette "Lauréats CRPE 2021"



3. VOUS INSCRIRE A L'INSPÉ :

Consultez > [l'espace dédié aux candidatures de l'INSPÉ](#)

**A NOTER :**

**LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL**

**LE VENDREDI 02 JUILLET 2021**

Vous serez professeur(e) stagiaire à mi-temps à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**VOUS SEREZ INVITÉ(E) À PARTICIPER AUX JOURNÉES D'ACCUEIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES**

Elles se dérouleront dans votre département d'affectation, **à compter du lundi 30 août 2021**. Les informations précises concernant cet accueil seront accessibles sur le [site de la FTLV](#)

